

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

REUNION DU 05/10/20

Présents : MM. J-P LEDUC (Président), L. JOUBERT, R. PANARIEL-LO., F. GOBIN (VIDEO), J. VESQUES, P. GUILLEBEAUX (CD), S. PILLEMON, MME Y. RUPERT.

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

FORFAIT GENERAL

SENIORS

D5-D US17/CERNAY/BONNELLES 1

U16

D4-D ABLIS SUD 78 1

Avant le début des compétitions
(31€ - Annexe 2 du Règlement Sportif du DYF)

U16

ERRATUM

(ANNULATION 1ER FORFAIT CAR FORFAIT GÉNÉRAL)

D4-C DU 27/09/20

55051.1 BUC FOOT AO 2

VETERANS

ERRATUM

FORFAIT APRÈS LE DÉBUT DES COMPÉTITIONS
(Annexe 2 du Règlement Sportif du DYF)

D5-D PERRY FOOT ES 12

U18

ERRATUM

FORFAIT APRÈS LE DÉBUT DES COMPÉTITIONS
(Annexe 2 du Règlement Sportif du DYF)

D2-A JUZIERS FC 1

FORAITS NON AVISES

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

1ER FORFAIT

SENIORS

D5-B DU 04/10/20

54653.1 VERNOLITAIN STADE 1

CRITERIUM LUNDI SOIR

POULE B DU 28/09/20

54747.1 OVILLOISE 2

FORAITS AVISES

2EME FORFAIT

SENIORS

D5-D DU 04/10/20

53050.1 US17/CERNAY/BONNELLES 1

U16

D4-B DU 04/10/20

55011.1 FOURQUEUX AS 2

1ER FORFAIT

SENIORS

D5-B DU 04/10/20

54649.1 FONTENAY ST PÈRE AS 2

VETERANS

D5-B DU 04/10/20

55191.1 VERSAILLES JUSSIEU 11

FUTSAL

D1-U DU 28/09/20

52799.1 HR CITY FC 1

MATCHES REMIS

A JOUER LE 15/10/2020

CY VETERANS

CY

55546.1 FONTENAY LE FLEURY FC 11 / MUREAUX OFC LES 11

A JOUER LE 24/10/2020

U14

D1-U

52518.1 MUREAUX OFC LES 1 / PLAISIROIS FO 1

A JOUER LE 25/10/2020

VETERANS

D1-U

55591.1 MONTIGNY LE BX AS 11 / HOUILLES AC 11

55594.1 ACHERES CS 11 / BUC FOOT AO 11

55595.1 MEULAN CN 11 / MANTOIS 78 FC 11

D3-A

51057.1 PORCHEVILLE FC 12 / MAISONS LAFFITTE FC 11

D5-D

54015.1 JOUY EN JOSAS US 11 / VOISINS FC 13

U18

D2-A

51867.1 SARTROUVILLE ES 1 / VILLENES ORGEVAL 1

A JOUER LE 11/11/2020

SENIORS

D1-U

50012.1 HOUILLES AC 2 / BOIS D'ARCY AS 1

D2-A

50695.1 RAMBOUILLET YVELINES 1 / VERSAILLES 78 FC 3

50696.1 HARDRICOURT US 2 / MONTIGNY LE BX AS 1

D5-A

54473.1 MANTES LA VILLE FC 1 / ROSNY S/S CSM 2

D5-B

54650.1 VAUXOISE ES 2 / MAURECOURT FC 1

VETERANS

D1-U

55585.1 CHAMBOURCY ASM 11 / BOUGIVAL FOOT 11

55586.1 HOUILLES AC 11 / LES MUREAUX OFC 11

55587.1 BUC FOOT AO 11 / HOUDANAISE REGION FC 11

55588.1 PLAISIROIS FO 11 / MEULAN CN 11

55589.1 MANTOIS 78 FC 11 / ACHERES CS 11

55584.1 AUBERGENVILLE FC 11 / MONTIGNY LE BX AS 11

D2-A

50926.1 VILLENES ORGEVAL 11 / VERNEUIL FOOT 11

D5-A

53455.1 VAUXOISE ES 12 / BREVAL LONGNES FC 12

D5-D
54038.1 JOUY EN JOSAS US 11 / ESAC 12

U18

D3-A
54828.1 EPONE USBS 1 / ACHERES CS 1
54831.1 MANTES LA VILLE FC 1 / GARGENVILLE-MEZIERES 1

D3-D
54873.1 RAMBOUILLET YVELINES 2 / PERRAY FOOT ES 1

U16

D4-A
54965.1 VAUXOISE ES 1 / ROSNY S/S CSM 1

RAPPEL REGLEMENT

FORFAIT EQUIPE I (SENIORS, VETERANS, CDM, CRIT LUNDI SOIR)

Le forfait d'une équipe entraîne automatiquement le forfait des équipes inférieures du club de la même catégorie d'âge. (ART 23-1 DU RS)

COUPE DE FRANCE & GAMBARDILLA

Depuis la saison 2018-2019 sont acceptés les demandes de reports suivantes, uniquement pour les matchs se déroulant à domicile et le jour du déroulement du match de Coupe Nationale :

- pour la Coupe de France, pour les clubs évoluant en-dessous de la D 1, à compter du 4^{ème} tour,
- pour la Coupe de France, pour les clubs évoluant à partir de la D 1, à compter du 7^{ème} tour (1^{er} tour fédéral),
- pour la Coupe Gambardilla-Crédit Agricole, à partir du 1^{er} tour fédéral.

POUR INFORMATION

FUTSAL D2

En raison d'un nombre important de forfaits généraux, votre poule a été modifiée et donc certains matchs ont changé.
Merci de consulter à nouveau vos rencontres de la semaine.

FOOT LOISIR + 45 ANS À 8

REUNION

La Commission vous informe qu'une réunion aura lieu pour tous les clubs déjà engagés et ceux qui hésiteraient encore :

- Mardi 6 Octobre 2020
- De 19h à 20h15
- Au District

Inscriptions par mail : administration@dyf78.fff.fr

Pour rappel, voici un récapitulatif des clubs engagés pour la saison 2020-2021 :

- ✓ BONNIERES FRENEUSE FC
- ✓ CONFLANS FC
- ✓ CROISSY US
- ✓ EPONE USBS
- ✓ HOUDANAISE REGION FC
- ✓ JUZIERS FC
- ✓ MAULOISE US
- ✓ MAUREPAS AS
- ✓ MESNIL ST DENIS ASL
- ✓ MEULAN CN
- ✓ MEZIERES AJ
- ✓ MONTIGNY LE BX AS
- ✓ PERRAY FOOT ES
- ✓ POIGNY LA FORÊT US
- ✓ RAMBOUILLET YVELINES
- ✓ TREMBLAY SUR MAULDRE FC

Voici la liste des clubs non réengagés pour la saison 2020/2021 :

- ✓ AUTEUILLOIS AS
- ✓ FEUCHEROLLES USA
- ✓ MARCQ FC
- ✓ SARTROUVILLE ES

Pour tout nouvel engagement, toute nouvelle modification et/ou demande d'alternance, merci de nous informer par mail (administration@dyf78.fff.fr).

COURRIERS

550641 LES MUREAUX OFC

Le club nous informe qu'un match du Variété club de France aura lieu le samedi 17 octobre 2020 au stade Léo Lagrange, au profit de l'association AIM78, et que, pour des raisons de sécurité, il ne peut y avoir d'autres matchs dans l'enceinte du complexe.

Le club demande donc le report du match des U14 D1 face à PLAISIROIS FO.

La Commission demande au club de MUREAUX OFC un justificatif.

520522 JOUY EN JOSAS US

En attendant la livraison d'un nouveau terrain synthétique début 2021, le club de JOUY EN JOSAS US rencontre des problèmes de partage de terrain avec le club de VELIZY ASC.

Entre autres, la rencontre suivante est concernée (VET D5-D) :
06/12/20

54051.1 JOUY EN JOSAS US 11 / MAUREPAS AS 13

Demande de JOUY EN JOSAS US pour inverser la rencontre.

Accord de MAUREPAS.

La Commission donne son accord.

525380 VILLEPREUX F.C.

La commission demande la durée d'indisponibilité du terrain en herbe.

500776 MEULAN CN

La Commission demande une nouvelle fois la lettre de la mairie de BOUAFLE donnant son accord pour l'utilisation de son terrain.

528469 ACHERES BENFICA AP

Suite à un problème d'alternance, le club demande les inversions suivantes :

CDM D2-A du 08/11/20

53760.1 ACHERES BENFICA AP 6 / AUBERGENVILLE PORT. 5

La Commission rappelle que la ville d'ACHERES dispose de trois terrains, nombre suffisant pour jouer à domicile.

560545 MANTES CITY

Pris note du courrier de MANTES CITY et de MANTAIS AC à propos de la rencontre suivante :

D5-A DU 04/10/20

54471.1 MANTES CITY / AC MANTAIS

La Commission donne son accord et reporte le match au 11/11/2020, mais précise que le club recevant se doit d'avoir un terrain de libre à 15h pour ses futures rencontres programmées.

DEMANDES SENIORS

D2-A DU 11/10/2020

50700.1 HOUILLES SO 1 / VERSAILLES 78 FC 3

Demande du club pour déplacer le match à 16h au lieu de 15h, suite à un problème de vestiaires.

La Commission donne son accord.

D2-B DU 11/10/2020

50637.1 MONTESSON US 1 / PLAISIROIS FO 1

Demande du club pour déplacer le match au 10/10/20 à 19h pour avoir des vestiaires disponibles.

Accord de PLAISIROIS FO.

La Commission donne son accord.

U16

D3-C DU 11/10/2020

52236.1 TRAPPES ES 3 / FCRH/LA VESGRE 1

Demande du club pour déplacer le match à 16h au lieu de 13h, car il y a un match de U17 R à 12h sur le même terrain.

La Commission dit match à jouer à 15h.

COUPE DES YVELINES VETERANS

CY DU 18/10/2020

55546.1 FONTENAY LE FLEURY FC 11 / MUREAUX OFC LES 11

Suite à un match caritatif la veille (Variété Club de France au profit de l'association AIM78) contre les Vétérans des Mureaux

La Commission demande au club de MUREAUX OFC un justificatif.

DEMANDES DE MODIFICATIONS ANNUELLES

582012 LES NOMADES FUTSAL AS

Le club demande un changement de créneau pour son équipe FUTSAL D1 :

↔ Gymnase Guy Môquet—Rue Charles Tellier, 78520 - LIMAY
↔ Le mercredi à 20h30

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir les clubs adverses.

513864 CARRIERES S/SEINE US

Jusqu'à nouvel ordre, le club demande un changement de lieu et d'horaire pour son équipe du CRITERIUM DU LUNDI SOIR :

↔ Stade des Terrasses (pelouse)
↔ À 20h

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir les clubs adverses.

513620 GUYANCOURT ES

Le club demande un coup d'envoi, pour les matchs de CRITERIUM DU LUNDI SOIR, à 20h car les équipements ferment à 22h.

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir les clubs adverses.

564043 ASCT TOUSSUS FUTSAL

Suite à une réorganisation des créneaux d'occupation du gymnase par la mairie, le club demande à changer son créneau SENIORS FUTSAL D2 :

- au Samedi à 20h30.

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir les clubs adverses.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

SENIORS

D5-B DU 27/09/2020

54646.1 FONTENAY ST PERE AS 2 / MAURECOURT F.C. 1

Pris note du rapport de Fontenay ST Père. La commission sanctionne l'équipe de Fontenay ST Père selon l'annexe 11 du RS du D.Y.F. d'un avertissement et d'une amende de 30 €.

D5-B DU 04/10/2020

54652.1 ACHERES C.S. 1 / FOURQUEUX A.S. 1

Pris note du rapport de ACHERES. La commission sanctionne l'équipe de ACHERES selon l'annexe 11 du RS du D.Y.F. d'un avertissement et d'une amende de 30 €.

VETERANS

D1-U DU 27/09/2020

50831.1 ACHERES C.S. 11 / CHAMBOURCY ASM 11

La commission La commission sanctionne l'équipe de ACHERES d'une amende de 20€ (selon l'annexe 2 du RS du D.Y.F. absence de rapport demandé par une commission) et selon l'annexe 11 du RS du D.Y.F. d'un avertissement et d'une amende de 30 €.

D4-A DU 27/09/2020

51208.1 USBS EPONE 11 / JUZIERS F.C. 11

Pris note du rapport de EPONE. La commission sanctionne l'équipe de EPONE selon l'annexe 11 du RS du D.Y.F. d'un avertissement et d'une amende de 30 €.

D5-D DU 27/09/2020

54006.1 MAGNY 78 F.C. 12 / JOUY EN JOSAS U.S. 11

Pris note du rapport de MAGNY FC. La commission sanctionne l'équipe de JOUY EN JOSAS selon l'annexe 11 du RS du D.Y.F. d'un avertissement et d'une amende de 30 €.

U18

D3-A DU 27/09/2020

54825.1 USBS EPONE 1 / GARGENVILLE/MEZIERES 1

Pris note du rapport de EPONE. La commission sanctionne l'équipe de EPONE selon l'annexe 11 du RS du D.Y.F. d'un avertissement et d'une amende de 30 €.

U16

D4-A DU 27/09/2020

54957.1 CARRIERES GRESILLONS 1 / TRIEL A.C 1

La commission La commission sanctionne l'équipe de CARRIERES GRESILLONS d'une amende de 20€ (selon l'annexe 2 du RS du D.Y.F. absence de rapport demandé par une commission) et selon

l'annexe 11 du RS du D.Y.F. d'un avertissement et d'une amende de 30 €.

U14

D3-A DU 26/09/2020

52756.1 USBS EPONE 1 / CONFLANS P.L.M. 1

Pris note du rapport de EPONE. La commission sanctionne l'équipe de EPONE selon l'annexe 11 du RS du D.Y.F. d'un avertissement et d'une amende de 30 €.

U14 D4-D DU 26/09/2020

54551.1 FONTENAY FLEURY F.C. 2 / MONTIGNY LE BX AS 2

La commission sanctionne l'équipe de Fontenay Le Fleury selon l'annexe 11 du RS du D.Y.F. d'un avertissement et d'une amende de 30 €.

U13 F

POULE B DU 26/09/2020

54341.1 TRAPPES ES 1 / MARLY LE ROI ES 1

Pris note du rapport de TRAPPES
La commission sanctionne l'équipe de TRAPPES selon l'annexe 11 du RS du D.Y.F. d'un avertissement et d'une amende de 30 €.

DEMANDES DE RAPPORT FMI

VETERANS

D5-D DU 27/09/2020

54006.1 MAGNY 78 F.C. 12 / JOUY EN JOSAS U.S. 11

La commission demande à MAGNY un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI.

U18

D3-C DU 27/09/2020

54915.1 VERSAILLES 78 FC 3 / BUC FOOT AO 2

La commission demande à VERSAILLES un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI.

SENIORS F A 7

POULE B DU 26/09/2020

54200.1 VERSAILLES 78 FC 2 / VALLEE 78 F.C. 1

La commission demande à VERSAILLES un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI.

U18F

POULE UNIQUE DU 26/09/2020

54245.1 FOURQUEUX A.S. 1 / MAGNY 78 F.C. 1

La commission demande à FOURQUEUX un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI.